

Règlement des épreuves de sélection MIXTE pour les championnats d'Europe organisés à Lisbonne du 22 au 28 février 2019

La Sélection mixte sera organisée par **équipes de 3 paires mixtes**, en décembre 2018. Elle sera constituée au minimum de 8 équipes et au maximum de 12, la décision finale sera prise lors du prochain comité de sélection.

Les joueuses et joueurs représentant la France (équipes Dame et Senior) lors des championnats du Monde 2019 ne peuvent postuler à cette sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **5 Octobre 2018**. Les équipes qui souhaitent participer à la Sélection doivent adresser un dossier de candidature au service compétitions de la FFB comprenant à minima les noms, prénoms et n° de licence des 6 joueurs (20 quai Carnot – 92210 Saint-Cloud - competitions@ffbridge.fr)

Le comité de sélection se réunira pour choisir les équipes concernées à partir des critères suivants :

- Résultats récents obtenus par les paires de l'équipe
- Palmarès des paires et des joueurs, antériorité des paires composant l'équipe
- Expérience internationale

Organisation de la sélection

Le tableau des rencontres sera constitué en plaçant les équipes en fonction de leur IVM.

La sélection se déroulera dans les locaux de la FFB à Saint-Cloud.

Si plus de 8 équipes sont retenues un pré-tour sera organisé le vendredi 14 décembre 2018 sous forme de match en KO de 64 donnes (4*16 donnes).

1/4 de finale, ½ finale et finale : match par KO de 96 donnes.

Du lundi 17 décembre à 10h au vendredi 21 décembre à 15h00. (voir horaires détaillés ci-dessous)

Droits d'engagement = 900 € par équipe.

Si un pré-tour est organisé, les droits d'engagement seront de 150€ pour le pré-tour, déductible des droits d'engagement pour les tours suivants.

Les joueurs n'habitant pas en région parisienne seront remboursés de leur frais de transports sur justificatif et dans la limite du barème d'indemnisation des joueurs pour les finales nationales.

De plus, le comité de Sélection se réserve le droit de modifier la composition de l'équipe gagnante en cas de manquement grave d'un joueur à l'éthique ou à des normes de comportement qu'on est en droit d'attendre d'un représentant de la France à l'étranger.

Pour obtenir sa qualification chaque joueur doit avoir disputer au moins 50% des donnes.

Horaires

Pré-tour

Vendredi 14 décembre

Segment 1 de 10h00 à 12h15

Segment 2 de 12h30 à 14h45

Segment 3 de 15h00 à 17h15

Segment 4 de 17h30 à 19h45

¼ de finale

Lundi 17 décembre

Segment 1 de 10h00 à 12h15

Segment 2 de 12h30 à 14h45

Segment 3 de 15h00 à 17h15

Segment 4 de 17h30 à 19h45

Mardi 18 décembre

Segment 5 de 10h00 à 12h15

Segment 6 de 12h30 à 14h45

1/2 finale

Mardi 18 décembre

Segment 1 de 15h00 à 17h15

Segment 2 de 17h30 à 19h45

Mercredi 19 décembre

Segment 3 de 10h00 à 12h15

Segment 4 de 12h30 à 14h45

Segment 5 de 15h00 à 17h15

Segment 6 de 17h30 à 19h45

Finale

Jeudi 20 décembre

Segment 1 de 10h00 à 12h15

Segment 2 de 12h30 à 14h45

Segment 3 de 15h00 à 17h15

Segment 4 de 17h30 à 19h45

Vendredi 21 décembre

Segment 5 de 10h00 à 12h15

Segment 6 de 12h30 à 14h45